# COMPTE-RENDU

# DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

# du

# MARDI 26 SEPTEMBRE 2023

Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura
33, place de la Comédie - BP 377 – 39016 Lons-le-Saunier Cedex
T. 03 84 24 15 76 - F. 03 84 24 54 62 - contact@jura.cci.fr - www.jura.cci.fr

# ORDRE DU JOUR

- **Accueil par Jean-Pierre PARIZON, Président de la CCI du Jura**

- **Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 31 Mai 2023**

- **Election d'un Membre de la Commission des Marchés suite à la démission de M. Salvatore GORA**

- **Election d'un Membre (Président) de la Commission de prévention des Conflits d'Intérêts suite à la démission de M. Jean-Louis LORAND**

- **Délégations de signatures de la nouvelle Directrice Générale** / *Projet de délibération*

- **Point sur le plan de transformation de la CCI du Jura**

- **Point de conjoncture sur la situation économique du territoire :**
  - Jean-Luc BLANC, Direction Départementale des Finances Publiques du Jura

- **Questions diverses**

- **Conclusion par Monsieur le Préfet du Jura**

******

## LISTE DES PRESENTS ET DES EXCUSES

**Parmi les Membres Titulaires, étaient présents** :
Jean-Charles ARNAUD, Guillaume AUBRY, Pierre-Emmanuel BERTHET, Stéphanie BOUQUEROD, Fréderic CARRET, Audrey CEZERIAT, Romuald DEBOURG, Jean-Pascal FICHERE, Laurent FOURNIER, Philippe MANZONI, Christine MILLET, Evelyne MUYARD, Jean-Pierre PARIZON, Florence PUIG, Christophe THIEBAUD, Pierre WORMS.

**Parmi les Membres Titulaires, étaient excusés** :
David BURGY, Claude CANIOTTI, Joël CESARI, Nicolas FIDON, Marc FRANÇAIS, Benoit HEBERT, Daniel JACQUET, Bertrand JACQUOT, Patrick JANAND, Jean-Louis LORAND, Véronique PAGET, Roland PIDANCIER, Philippe RENARD, Jean TISSOT.

**Parmi les Membres Associés, étaient présents** :
François DEFOUGERES, Michel DRONIER, Nicole GUYOT.

**Parmi les Membres Associés, étaient excusés** :
Brice COMMENT, Marie de GRIVEL, Olivier EUVRARD, Romuald FASSENET, Marc HANQUET, Claire LACROIX, Damien MAROTTE, Amélie MOREL-MARTIN, Bruno PREVOT, Damien RAMEAU, Pierre VERRIER, David WAWRZYNIAK.

**Parmi les invités, étaient présents** :
Monsieur Serge CASTEL, Préfet du Jura.
Jean-Michel CHARNU, Président de la Chambre de Métiers du Jura accompagné de Cécile DALERY SAINT-ANDRE.
François LAVRUT, Président de la Chambre d'Agriculture du Jura.
Jean-Luc BLANC, Directeur Départemental des Finances Publiques du Jura.
Jean-Philippe RAMEAU, Conseiller Délégué d'ECLA au Développement Économique accompagné de Sébastien MAITRE.
Anne-Line TONNAIRE, Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations – Unité départementale du Jura.
Cécile COMPAGNON, Attachée Parlementaire représentant Justine GRUET, Députée du Jura.

**Assistaient également à la réunion** :
Valérie FATON, Directrice Générale. Corinne CORNET-BELIN, Jean-Baptiste GUILLERME, Laurent IMBRECHT, Daniel LEPRE, Charlotte MINOTTI, Yves REYNAUD, Dorothée SIMON-COTTENCIN, collaborateurs CCI du Jura.

******

## ACCUEIL DES PARTICIPANTS

**Le Président Jean-Pierre PARIZON** souhaite la bienvenue aux participants.
Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

******

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MAI 2023

**Le Président Jean-Pierre PARIZON** demande aux Membres Titulaires l'approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 Mai 2023.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité.*

******

**Le Président Jean-Pierre PARIZON** : « Je souhaite vous informer que Monsieur le Préfet du Jura nous rejoindra vers 16 heures afin de clôturer cette séance.

Une nouveauté importante pour notre Chambre consulaire, comme vous le savez Luc DREVET a quitté le Jura. Il est remplacé par Valérie FATON au poste de Directrice Générale depuis le 18 septembre 2023.
Valérie, je vous cède la parole ».

**Valérie FATON** : « Merci Président. Bonjour à vous toutes et tous. Effectivement, j'ai succédé à Luc DREVET le 18 septembre dernier et suis dans la période où je prends mes marques.
Avant de dire quelques mots sur mon parcours, j'ai déjà eu l'occasion de le faire mais je souhaite le refaire en votre présence, je tiens à remercier l'accueil qui m'a été réservé par les Elus et les collaborateurs de la CCI. Ce fut un vrai plaisir d'échanger avec eux et nous en avons profité pour faire une photo collective ce matin dont vous aurez la primeur dans le prochain Jura News.
Je suis sud-jurassienne, fille d'artisan tourneur sur bois. Le monde de l'entreprise m'est familier depuis mon enfance. J'ai passé mon baccalauréat au lycée Jean Michel de Lons-le-Saunier que beaucoup de jurassiens ont fréquenté puis j'ai fait une infidélité à mon département le temps de faire mes études à Besançon à l'issue desquelles j'ai préparé un Master de droit gestion et un DEA de droit public. J'ai fait un petit passage dans l'Education Nationale pour préparer l'agrégation mais n'y suis pas restée et ne le regrette pas d'ailleurs. Je suis entrée à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat en juin 1995 en qualité d'agent de développement économique en charge de la transmission d'entreprise - j'en profite pour remercier le Président de la CMA Jura d'être parmi nous aujourd'hui - c'est important de le dire pour rappeler que j'ai été un agent de terrain auprès des entreprises. Au gré des différentes fusions du réseau des Chambres de Métiers, j'ai occupé le poste de directrice territoriale, secrétaire générale puis un poste de direction régionale dans la dernière année que j'ai passée dans ce réseau.
C'est donc assez naturellement, quand j'ai eu connaissance de la vacance du poste de Directeur Général à la CCI du Jura, que je m'y suis intéressée et ai suivi le processus de recrutement. C'est une poursuite de parcours qui me semblait logique. En parallèle, j'ai été élue locale avec des postes d'adjointe au maire, de vice-présidente de communauté de communes. Lors de mes

différentes missions à la Chambre de Métiers, j'ai géré le Centre de Formation d'Apprentis de Gevingey, structure importante qui accueille 800 jeunes où l'on parle beaucoup de ressources humaines, de problématiques de formation qui sont des sujets qui me tiennent à cœur.
J'ai dit en souriant aux Membres du Bureau ce matin que dans mon temps libre je pratiquais la course à pied et la boxe, mais seulement dans mon temps libre, donc n'ayez pas de crainte !
Merci à tous ».

*Applaudissements.*

******

## ELECTION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION DES MARCHES DE LA CCI DU JURA

**Le Président Jean-Pierre PARIZON** informe les Membres de l'Assemblée de la démission de Salvatore GORA, Directeur de Techpower Electronics, en sa qualité de Membre Titulaire et qu'il est de fait démissionnaire de son mandat de Membre de la Commission des Marchés.
Il indique par ailleurs qu'un candidat est recherché pour lui succéder à ce poste. Il précise qu'aucun marché n'étant prévu d'ici la fin de cette année, ce point sera de nouveau évoqué lors de l'Assemblée Générale de novembre prochain.

******

## ELECTION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION DE PREVENTION DES CONFLITS D'INTERETS DE LA CCI DU JURA

**Le Président Jean-Pierre PARIZON** informe les Membres de l'Assemblée de la démission de Jean-Louis LORAND des Ets SOLVAY en sa qualité de Membre Titulaire. En conséquence, il est également mis fin à son mandat de Président de la Commission de Prévention des Conflits d'Intérêts.
La candidature de Florence PUIG est proposée pour lui succéder à la présidence de cette commission.

**Le Président Jean-Pierre PARIZON** propose un vote à main levée.

*Florence PUIG est élue à l'unanimité.*

******

## DELEGATIONS DE SIGNATURES DU PRESIDENT DE LA CCI DU JURA

**Le Président Jean-Pierre PARIZON** informe les Membres de l'Assemblée Générale que conformément aux dispositions législatives et réglementaires s'appliquant aux Chambres de Commerce et d'Industrie et notamment aux dispositions du Règlement Intérieur de la CCI Territoriale du Jura, il doit donner délégation à Madame Valérie FATON, Directrice Générale, suite au départ de Monsieur Luc DREVET le 31 août 2023.
Les délégations de signatures sont précisées dans les documents annexés au présent compte-rendu. Elles valent également lorsque la signature revêt une forme électronique et s'exercent à compter de ce jour et jusqu'à la fin de la mandature. Il est précisé que cette actualisation fera

l'objet d'une mise à jour du règlement intérieur qui sera disponible sur le site internet de la CCI du Jura après son approbation par l'Assemblée Générale de ce jour.

**Le Président Jean-Pierre PARIZON** donne lecture du projet de délibération en rapport et en demande l'approbation aux Membres de l'Assemblée Générale.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité.*

******

## POINT SUR LE PLAN DE TRANSFORMATION DE LA CCI DU JURA

**Le Président Jean-Pierre PARIZON** donne la parole à Valérie FATON, Directrice Générale.

**Valérie FATON** : « Pour remettre ce sujet dans son contexte, le plan de transformation a été initié il y a plusieurs mois maintenant et accompagné par Vincent BOUCINHA du Cabinet VBO Advisory qui connaît bien notre région et le monde consulaire. L'enjeu de ce plan de transformation est de réduire notre dépendance à la ressource fiscale. Nous ne savons pas ce qu'il en sera pour 2024 donc nous n'allons pas aller plus au-delà. En revanche, ce que nous savons et que nous pouvons acter, c'est que la ressource fiscale n'augmentera plus pour la CCI du Jura. L'équilibre financier passe dorénavant par une approche différente que l'on va qualifier de commerciale. C'est une approche des entreprises comme des clients. C'est une posture un peu différente, nous sommes un établissement public de l'État et nous le resterons, pour autant nous avons un modèle économique qui doit évoluer vers la vente de prestations. On oublie le mot « ressortissants » qui n'est plus d'actualité et maintenant, ce sont nos clients.
De manière générale, nos clients sont les chefs d'entreprises, les porteurs de projets, les jeunes ou les adultes en formation, les collectivités locales - l'enjeu de développement par les territoires étant extrêmement important -. Notre principal enjeu est de réussir à facturer nos prestations qui doivent être de qualité et d'expertise.
Dans un premier temps, l'offre de services de la CCI a été réécrite et reformalisée. Je parle sous couvert des responsables de services ici présents, avec le travail qui a été mené l'ensemble des collaborateurs qui sont en capacité de proposer une prestation payante ont déclenché le compteur de facturation. C'est un constat extrêmement positif et je les en remercie devant vous, car chacun a bien compris que l'on pouvait facturer quand la prestation répondait aux besoins des entreprises qui sont en capacité de les accepter. Les facturations se font essentiellement dans les domaines de l'environnement, de la transmission d'entreprise, de l'accompagnement des entreprises dans leur dossier de subvention, sur les guichets d'aide, sur les formalités d'entreprise. Cette dynamique est en ordre de marche, aujourd'hui il faut que l'on parvienne à avoir un œil transverse avec un pilotage correct. Nous sommes conscients que dans notre offre de services certaines missions sont plus faciles à vendre que d'autres, il faut donc que nous ayons une vision globale afin d'atteindre un équilibre.
Par ailleurs, une annonce importante est intervenue cet été : Daniel LEPRE, Directeur du Développement des Entreprises et de la Transformation Numérique, a décidé d'orienter sa carrière sur le poste de directeur adjoint de la Banque de France du Jura. J'en profite pour lui adresser au nom de tous nos remerciements et nos félicitations pour la suite.

*Applaudissements*

Du fait de ce départ, la prochaine étape sera de voir comment organiser et structurer les équipes afin qu'elles soient au service de ce plan de transformation. Nous nous accordons un peu de temps pour réfléchir, voir quelles sont les compétences dont on a besoin pour enrichir les équipes et les faire fonctionner toutes ensembles. Nous pourrons, lors de la prochaine assemblée générale, vous présenter l'organisation qui aura été retenue et qui sera au service de cette nouvelle approche client de nos entreprises et de nos porteurs de projets ».

**Le Président Jean-Pierre PARIZON :** « Il serait important de connaître votre réaction et votre ressenti sur ce sujet. N'hésitez pas à poser des questions éventuellement faire des suggestions sur ce plan de transformation ».

**Jean-Charles ARNAUD :** « Juste peut-être pour confirmer que ce plan de transformation semble bien engagé, c'est évidemment une étape, à savoir reconvertir l'équipe, la positionner dans une autre culture. Nous ne doutons pas qu'avec l'impulsion de la nouvelle directrice générale et la motivation de tous les effectifs cela va continuer ».

**Le Président Jean-Pierre PARIZON :** « Les feux sont au vert effectivement. Une petite précision : non seulement la ressource fiscale ne va pas augmenter, mais elle va diminuer. C'est la raison pour laquelle nous avons engagé juste à temps ce plan de transformation, et avec la motivation des équipes nous avons bon espoir de le réussir ».

**Valérie FATON** : « Je me permets de compléter. Pour avoir rencontré une partie des équipes cette semaine, il n'y a pas de blocage au niveau des collaborateurs. Chacun a bien compris que l'on était dans une posture différente même si l'on fait toujours le même métier. Nous ne demandons pas aux collaborateurs de perdre tout l'esprit de service et d'engagement de terrain qu'ils ont auprès des entreprises. Il n'y a donc pas de difficulté, bien au contraire, ce sujet étant une motivation pour les équipes ».

**Le Président Jean-Pierre PARIZON** remercie Valérie FATON et propose de poursuivre l'ordre du jour.

******

## POINT DE CONJONCTURE SUR LA SITUATION ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

**Le Président Jean-Pierre PARIZON** donne la parole à Jean-Luc BLANC, Directeur Départemental des Finances Publiques du Jura.

**Jean-Luc BLANC**, Directeur Départemental des Finances Publiques du Jura, à l'appui du document annexé au présent compte-rendu, présente les différents éléments de conjoncture en possession de la DGFIP consolidés à partir des données extraites des déclarations de TVA des entreprises établies au 30 juin 2023 par comparaison avec les mêmes données de l'année précédente :

- Le chiffre d'affaires des entreprises
- L'investissement
- Le commerce extérieur
- L'immobilier
- Les entreprises en difficulté

**Jean-Luc BLANC** : « Je souhaite par ailleurs revenir sur la précédente intervention de mes collaboratrices lors de votre assemblée générale du 31 mai dernier sur le thème de la facturation électronique des entreprises. Je souhaite vous annoncer, même si vous le savez sans doute, que cette réforme qui devait s'appliquer au 1er juillet 2024 puis progressivement jusqu'en 2026, a été reportée. Le nouveau calendrier sera connu avec le prochain projet de Loi de Finances 2024.
Ce report a été fait à la demande des entreprises qui ne s'estimaient pas prêtes, notamment les plus importantes qui étaient concernées au 1er juillet 2024. Cela ne signifie pas qu'il faut s'arrêter mais que ce report doit profiter pour se mettre à niveau et être prêt dans le nouveau calendrier qui sera précisé très prochainement.
Je souhaite également vous transmettre quelques chiffres de la Banque de France qui a révisé ses prévisions de croissance pour 2023 et 2024 à 0,9 % et 1,3 % en 2025. Concernant l'inflation, on pourrait avoir pour 2023, en année pleine avec une décroissance dans les prochains mois, un taux de 4,5 %, le taux de chômage pourrait augmenter sensiblement de 2023 à 2025 pour atteindre 7,8 % en 2025. Malheureusement, ce qui perdure c'est le taux d'endettement public qui représente environ 110 % du PIB alors que les autres pays de la zone euro sont à 88,5 %. Cette donnée fait qu'aujourd'hui les pouvoirs publics hésitent à soutenir l'économie même si, comme vous le savez, un chèque carburant a été annoncé pour le début de l'année 2024 pour les particuliers qui travaillent. Voilà ce que je pouvais vous dire sur cette conjoncture économique ».

**Le Président Jean-Pierre PARIZON** remercie Jean-Luc BLANC et ajoute : « J'ai récemment échangé avec le Président du Tribunal de Commerce qui confirme effectivement que les défaillances d'entreprises commencent à arriver. Pour beaucoup, elles sont touchées par des problèmes liés au coût de l'énergie qu'elles ne savent pas comment répercuter et sur lequel elles ont peu de visibilité. Pour des métiers que l'on voyait rarement en difficulté jusqu'alors, je pense notamment aux boulangers car il semblerait que beaucoup d'entre eux soient touchés, ceux qui sont d'importants consommateurs d'énergie vivent une période absolument compliquée. Je parlais des commerçants, mais l'industrie est également touchée et cela va être une véritable problématique car aujourd'hui il n'y a aucune perspective nous laissant envisager une amélioration. C'est d'autant plus dommage que ce sont de belles entreprises de surcroît bien gérées.
Si certains d'entre vous souhaitent témoigner sur ce sujet, je leur donne la parole ».

**Jean-Charles ARNAUD :** « L'alimentaire est toujours finalement la variable d'ajustement. Chaque fois qu'il y a des difficultés, c'est sur ce poste que le consommateur peut essayer de faire un certain nombre d'économies. Évidemment cela touche très directement les plus pauvres de la population et pour ceux qui sont dans les niveaux supérieurs on constate effectivement que les difficultés ne vont pas impacter le budget vacances ou loisirs, mais que l'alimentaire sera la variable d'ajustement. Les chiffres d'affaires vont continuer à un peu progresser à cause de l'inflation, mais il faut rester lucide parce que les volumes ne sont pas au rendez-vous. On voit bien que le prix de vente conseillé est la ligne très directe de lecture et de choix du consommateur. Nous vivons une période qui n'est pas facile même si nous affichons des progressions de chiffre d'affaires qui vont être à mon avis très en trompe-l'œil par rapport à la réalité du marché. Vu l'augmentation de tous les postes de charges, il est évident que les prix ont dû augmenter, mais effectivement en magasin les prix de vente conseillés ont aussi un impact sur les consommateurs notamment pour le gaz et le fioul mais aussi sur l'alimentaire ».

**Le Président Jean-Pierre PARIZON :** « Je propose que nous profitions de ce point de conjoncture pour faire un tour de tous les métiers puisqu'ils sont largement représentés ici aujourd'hui. Je vous invite à prendre la parole ».

**Philippe MANZONI :** « Concernant l'alimentaire, Jean-Charles ARNAUD le disait, sur la distribution mais aussi sur la production, nous sommes la variable d'ajustement du budget des ménages depuis très longtemps. On constate une chose sur les comportements alimentaires au sens large et notamment sur le caddie que peuvent remplir nos clients : toute la partie superflue, qui peut parfois concerner l'alimentaire, est délaissée. Jean-Charles parlait du bio qui est un segment prémium de l'alimentaire, mais on peut parler également de complément dans un caddie de courses, de textile, de chaussant, de bazar, de jardin, de jouets ... tout ce qui est non alimentaire, considéré comme superflu a tendance à faire l'objet de diminution importante voire d'absence complète du caddie à l'heure actuelle. Nous avons donc des secteurs entiers qui concernent aussi des franchises de centre-ville notamment dans l'habillement qui régressent très rapidement. La corrélation entre le prix des carburants, le prix de l'énergie et du chauffage qui s'annonce pour l'hiver ont un effet direct et immédiat sur la consommation. Nous ne sommes pas dans un pessimisme à tout crin sinon on changerait de métier, mais il est vrai que la période est compliquée et nous connaissons une accélération de cette tendance depuis quelques années ».

**Christine MILLET :** « Dans le secteur de la plasturgie, la sous-traitance automobile est touchée depuis un certain temps et a du mal aujourd'hui à réellement repartir. Les entreprises de ce secteur sont positionnées sur des marchés différents puisque l'on trouve de la plasturgie vraiment partout, mais globalement l'activité est plutôt faible avec souvent un début d'année plutôt intéressant et un ralentissement depuis mai – juin. Le secteur a connu de fortes augmentations des coûts des matières premières mais aussi d'énergie puisque la plasturgie en est très consommatrice avec un coût représentant 4 à 10% de notre chiffre d'affaires. Nos clients nous ont demandé l'an dernier d'acheter et de stocker de la matière première car il y avait des allongements de délais d'approvisionnement et l'on se retrouve cette année avec des stocks importants et beaucoup de report de commandes. Nous envisageons une fin d'année plutôt calme d'où une vision pas forcément optimiste de cette fin d'exercice ».

**Romuald DEBOURG :** « Le constat fait dans le secteur de la mécanique et de la métallurgie est assez proche de celui de la plasturgie. J'ajouterais que les hausses des coûts de l'énergie et de l'outillage ont mis à mal les trésoreries des PME. On remarque que les délais de règlements de nos clients s'allongent et nous les répercutons sur nos fournisseurs. Nous avons une filière qui se tend avec des risques de défaillance de plus importants ».

**Valérie FATON :** « Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques, je vous remercie tout d'abord pour la qualité des éléments que vous nous avez présentés et je voudrais vous poser deux questions : par rapport à l'évolution du chiffre d'affaires qui est moindre dans le Jura comparé aux autres départements, avez-vous pu analyser quels étaient les secteurs les plus touchés et connait-on, à l'échelle de la région, les points principaux qui expliquent cette différence importante ? »

**Jean-Luc BLANC :** « Nous n'avons pas fait d'analyse plus poussée car ce n'est pas vraiment notre métier mais celui de la Banque de France ».

**Valérie FATON :** « Je vais interroger la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations juste après ma deuxième question car ce serait intéressant d'avoir tous les éléments liés à l'emploi dans le Jura.
Le deuxième point qui m'interpelle, d'autant qu'il y a des élus intercommunautaires dans cette salle, c'est la baisse importante des investissements dans les EPCI. M. FICHERE ou M. RAMEAU, auriez-vous des informations à ce sujet ? ».

**Jean-Pascal FICHERE :** « Je vais essayer d'apporter une réponse. Dans les communes comme dans les intercommunalités, nous avons beaucoup d'inquiétude comme tout le monde concernant les ressources futures. Aussi, nous sommes tous en régression sur nos projets d'investissements. Nous avons des coûts d'investissement qui augmentent très fortement ce qui signifie que l'on a moins de projets cependant, nous devons les poursuivre dans le cadre des équipements publics indispensables, mais comme ils coûtent plus cher, on en réalise moins qu'on le souhaiterait. Au niveau national, on constate un tassement de l'épargne brute avec une inflation et des prix en augmentation même si, cela n'a échappé à personne, nous avons bénéficié de rentrées fiscales non négligeables du fait, non pas de la politique communale, mais de l'augmentation des bases fiscales de 7 % fixée par l'Etat cette année. Cette augmentation donne un petit souffle pour les collectivités, mais c'est loin de suffire par rapport à l'ensemble des contraintes que nous vivons. Il y a je pense un effet de prudence aujourd'hui. Il faut se méfier des investissements dans le domaine public car ils suivent beaucoup le rythme des mandats. Difficile de tirer des conclusions, néanmoins des inquiétudes partagées sur beaucoup de domaines ».

**Jean-Luc BLANC** : « Une petite précision, la présentation que j'ai faite est basée sur les six premiers mois de l'année or souvent on s'aperçoit que les dépenses d'investissement des collectivités sont plutôt mandatées sur la fin de l'année. C'est la raison pour laquelle je vous précise depuis le début de mon propos que je suis très prudent sur les chiffres que je vous présente. Il y a une tendance qui va sans doute se confirmer, mais ce n'est pas définitif ».

**Jean-Philippe RAMEAU**, Conseiller Délégué d'ECLA au Développement Économique : « En ce qui concerne ECLA, nous avons effectivement des projets importants mandatés qui sont en cours mais qui ne peuvent entrer dans les chiffres évoqués par la DDFIP. Je rebondis sur ce qu'a évoqué Monsieur FICHERE, les problématiques des communes et des intercommunalités sont identiques. Pour la ville de Lons-le-Saunier, le coût de l'énergie et notamment de l'électricité a été multiplié par trois et nous sommes passés de 500 000 € à 1,5 M€, ce qui n'est pas négligeable sur le budget. En ce qui concerne l'intercommunalité sur l'agglomération, le coût des matières devient catastrophique : pour exemple, le projet de la Cité des Sports qui est en cours de finalisation et dont le coût initial de 2,5 M€ est passé à 5 M€. Il faut donc amortir tout cela. En effet, entre l'investissement prévisionnel et l'investissement réel il y a une énorme différence. De ce fait, d'autres investissements sont bloqués et cette situation est très difficile. Comme l'a évoqué Monsieur FICHERE, la fiscalité, même si elle permet de maintenir une capacité d'apport de finances, n'est pas suffisante pour faire face à toutes ces augmentations. On essaye donc d'être optimiste, on continue à investir parce que cela contribue au développement économique du territoire et que ces investissements profitent également aux entreprises locales. »

**Valérie FATON** : « Je vous remercie et donne la parole à Anne-Line TONNAIRE ».

**Anne-Line TONNAIRE**, Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations – Unité départementale du Jura : « Pour compléter les données

générales sur la conjoncture, présentées par le DDFIP du Jura, nous les observons également au niveau de la DDETSPP. On gère toute l'activité partielle et là je confirme les propos évoqués précédemment par les différentes branches professionnelles, à savoir les difficultés de l'industrie, du secteur de la plasturgie qui encore aujourd'hui a recours à l'activité partielle et notamment de longue durée. On constate des situations très contrastées entre les industries qui ont comme donneurs d'ordres l'aérospatiale et qui arrivent en général un peu à repartir, et puis celles qui sont, comme vous l'avez dit, dans des secteurs comme celui de l'automobile et qui rencontrent beaucoup plus de difficultés. Toutefois, nous avons encore dans le Jura un taux de chômage de 5 % ce qui est relativement faible par rapport au niveau régional et national. En fin d'année dernière, nous avions une préoccupation sur les demandeuses d'emploi jeunes pour lesquelles on observait une hausse assez sensible et ce n'est plus le cas depuis le début de l'année. On constate que le taux de chômage chez les jeunes femmes diminue aussi, comme c'est le cas pour les demandeurs d'emplois qui sont le plus longuement inscrits à Pôle Emploi.
Le dernier point que je souhaitais évoquer rejoint le sujet des difficultés de l'industrie. Alors que sur tous les secteurs, nous sommes sur des petites créations d'emplois malgré des défaillances individuelles, nous n'avons pas de plan de sauvegarde de l'emploi dans le Jura depuis deux ans. Par ailleurs, nous constatons une baisse de l'intérim qui est assez marquée depuis le début de l'année liée notamment à l'industrie qui en est un consommateur important dans le Jura ».

**Le Président Jean-Pierre PARIZON :** « Merci pour ces précisions. Je donne la parole à Pierre Emmanuel BERTHET pour nous parler du secteur de l'hôtellerie-restauration ».

**Pierre Emmanuel BERTHET**, Vice-Président de l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière du Jura : « Je viens de recevoir un courriel qui va peut-être remonter le moral de toutes et de tous concernant les chiffres de la fréquentation touristique de cet été dans le Jura avec une augmentation de + 4,4 %. Nous notons une très forte hausse de la fréquentation française avec + 10 %, mais une baisse de la fréquentation étrangère. Le Jura reste une destination attractive et nous sommes confiants malgré tout, même si les difficultés rencontrées dans l'industrie nous impactent également puisque l'industrie est génératrice pour notre secteur de chiffre d'affaires au travers de nuitées, de séminaires etc...
Nous sommes par ailleurs très préoccupés par les défaillances d'entreprises et notamment celles de la restauration. Nous avons aussi beaucoup de cédants qui souhaitent partir à la retraite après de longues années de travail et j'aimerais que vous puissiez inscrire ce sujet au cœur des préoccupations de la CCI ».

**Michel DRONIER** : « Concernant le commerce, nous n'avons pas de chiffres spécifiques à donner mais plus un ressenti. Nous remarquons que certains secteurs comme le « bio » sont en retrait voire en difficulté. L'ensemble des commerces de proximité ont été impactés par la hausse des coûts de l'énergie, sujet auquel il faudrait vraiment s'attaquer car il est, à mon sens, la cause de beaucoup de problèmes. Toutefois, nous restons confiants même si l'activité des commerces reste disparate, c'est un mauvais moment à passer et il y a encore de l'avenir ».

**Le Président Jean-Pierre PARIZON :** « On espère bien ! ».

**Guillaume AUBRY :** « Ce qui me fait peur c'est que j'ai l'impression de voir le Jura s'appauvrir. Les chiffres d'affaires corrects de cet été ont été réalisés avec des personnes extérieures au département. Le début de l'année 2023 a été difficile, l'été s'est plutôt bien passé, les six prochains mois font très peur. Je suis complètement dans la tendance de tout ce qui a été dit, moins impacté par les hausses de coûts de l'énergie dans mon domaine, mais l'activité locale en

elle-même reste très compliquée dans la mesure où les ménages subissent l'inflation et restreignent les achats qui ne sont pas qualifiés de nécessaires ».

**François DEFOUGERES :** « Je m'inscris dans la démarche de ce qui a été dit. C'est vrai que l'on subit de nombreuses augmentations depuis ces deux dernières années concernant les matières premières notamment sur l'acier et le carbure. Nous avons triplé notre facture énergétique. On remarque que les marchés se tendent un peu. Nous travaillons dans le secteur de la construction et constatons que le marché du neuf est à l'arrêt. Avec entre – 20 et – 30 % de dépôt de permis de construire, on imagine bien que dans les mois à venir ça va être compliqué. En revanche, le marché de la rénovation reste porteur et la lutte contre le réchauffement climatique est au cœur de l'investissement de chacun pour faire baisser sa facture énergétique. C'est notre « bouée de sauvetage » pour les mois à venir.
Je pourrais également vous parler de la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC). Nous sommes très impliqués dans la lutte contre le réchauffement climatique. Je fais partie de la Convention des Entreprises pour le Climat en Bourgogne Franche-Comté et notre objectif n'est pas seulement de consommer mais de régénérer autour de nous et d'être également le porte-parole d'un mouvement pour trouver des moyens d'économiser l'énergie, se rapprocher du vivant, travailler sur les axes de redéveloppement de la biodiversité et en l'occurrence, au niveau de l'entreprise, de repenser notre modèle économique. En clair, on peut aller vers la location plutôt que de la vente, vers la réparabilité des produits, il y a de nombreux modèles économiques qui peuvent être mis en œuvre. C'est intéressant de voir que sur une contrainte majeure que l'on peut avoir sur un espace climatique, on peut essayer de trouver d'autres ressources qui peuvent générer d'autres types de chiffre d'affaires et changer profondément un esprit manufacturier pur. Nous sommes à l'origine un fabricant d'outils mais nous allons plutôt nous orienter vers d'autres modèles économiques qui pourraient être la recyclabilité des produits dans le temps en leur donnant une deuxième vie et en créant des maillages territoriaux et internationaux ».

**Le Président Jean-Pierre PARIZON :** « Bravo, car je te sais très impliqué sur les sujets de l'environnement et très sensible à toutes ces évolutions ».

**François DEFOUGERES :** « Je sais qu'à la CCI du Jura, vous avez déjà travaillé sur ces sujets ».

**Le Président Jean-Pierre PARIZON :** « J'aimerais profiter de la présence de mes collègues consulaires connaître leur ressenti ».

**François LAVRUT, Président de la Chambre d'Agriculture du Jura :** « Bonjour à toutes et à tous. Merci Président de me donner la parole. Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis agriculteur aux portes de Dole, à Foucherans, en GAEC avec l'un de mes fils et nous produisons du lait standard (nous ne sommes pas dans la filière Comté) et des céréales. L'année climatique s'est plutôt très bien passée avec des périodes de pluie et de beau temps au bon moment. Concernant l'activité économique, nous sommes sur un effet ciseau au niveau des prix dans la mesure où nos achats de produits, tels que les engrais, les produits phytosanitaires et pour partie l'énergie, se font 9 à 12 mois avant la récolte. Aussi nous avons acheté nos engrais fins 2022 à des prix très élevés et le prix des céréales est revenu à un niveau normal, soit 190 voire 200 euros la tonne de blé alors qu'elle était plutôt à 320 – 330 euros il y a un an. De ce fait, notre résultat financier reste bien moyen. Concernant la production laitière, le prix du lait standard a bien progressé l'année dernière avec en parallèle une augmentation du coût des charges. Il est donc impératif que le prix du lait standard se maintienne, sans quoi on ira vers des arrêts de production. On s'en rend déjà compte au niveau national avec une diminution du

volume, malgré l'augmentation de la taille des troupeaux puisqu'il y a un manque de rentabilité sur ces filières laitières en dehors des AOP. Concernant l'AOP Comté ou Morbier, Jean-Charles ARNAUD est beaucoup mieux placé que moi pour en parler. Je sais qu'il y a un plan de campagne qui va se mettre en place avec un prix plutôt stabilisé mais qui va faire mal chez les agriculteurs avec un pourcentage de réduction des volumes. Je pense que ça va grincer un peu des dents dans les exploitations puisqu'ils sont en train d'annoncer quelques % de baisse pour la fin de campagne et qu'il va falloir freiner la production laitière. Au-delà de la céréale et du lait, toute la campagne de stock de fourrage est plutôt correcte. Je vous rappelle que la production du Jura représente 70 % d'herbe et celle de céréales reste minime. La production du bio, pour sa part, est en grande difficulté car les consommateurs ne font plus la différence entre le local et le bio. En marge des annonces gouvernementales pour développer la bio, si les collectivités publiques dans les cantines scolaires, dans la restauration collective ne jouent pas le jeu, j'ai des craintes sur tout ce qui a été fait sur la bio depuis presque une décennie pour augmenter le volume avec des ambitions fortes. Je souhaiterais également faire un focus sur les diminutions de production de fruits et légumes et arboriculture en France et en Europe : nous avons depuis presque 20 ans perdu 30 % des volumes en France parce que l'on peut produire moins cher ailleurs et comme le disait Monsieur MANZONI tout à l'heure, à aspect identique le consommateur ira au moins cher. Nous sommes souvent concurrencés en matière de fruits et légumes par le sud de l'Espagne où les politiques économique et de l'eau ne sont pas les mêmes, ou alors par le Maroc avec des coûts de main d'œuvre moins importants que les nôtres, ou encore l'utilisation de produits sanitaires autorisés dans ces pays qui ne le sont pas en France.
Concernant la viticulture, sur les 5 dernières années, nous avons connu 3 années avec des aléas climatiques très importants qui mettaient pratiquement en péril la filière viticole jurassienne. On peut être heureux cette année car on constate un très bon volume avec la qualité qui va permettre de reconstituer des stocks. Concernant la sylviculture, la Chambre d'Agriculture compte des techniciens qui se partagent le travail de la desserte forestière ou organisent la vente de bois avec le Centre Régional de la Propriété Forestière. Dans ce domaine, il y a des alertes très fortes des forestiers sur les problèmes sanitaires de la forêt avec les scolytes qui déciment la forêt jusqu'à 1000 m d'altitude et les frênes en zone de plaines qui ne survivent plus à cause de la chalarose. Ce problème sanitaire est parallèle aux problématiques de dérèglement climatique et pose de nombreux problèmes à la forêt jurassienne qui représente 50 % de la surface du territoire jurassien.
Voilà Monsieur le Président, le témoignage que je pouvais apporter ».

**Jean-Michel CHARNU, Président de la Chambre de Métiers du Jura :** « Bonjour à toutes et tous. Nous organisons le week-end prochain à Grande Rivière le congrès national annuel des taxis qui réunit généralement environ 80 personnes, mais cette année quand nous avons annoncé qu'il se tiendrait dans le Jura, nous avons eu 150 inscriptions, preuve que le Jura attire !
En ce qui concerne notre secteur, c'est compliqué comme partout hélas. Les entreprises du bâtiment, quelle que soit leur taille, voient leurs carnets de commandes diminuer sérieusement et sont très inquiètes pour les années à venir. Pour les professions de l'alimentaire comme les boulangers, la situation est très délicate et nous avons même des élus locaux qui appellent « au secours » auprès de nos services. Les bouchers et les coiffeurs ne sont pas mieux lotis. Par ailleurs, les prix des matières premières ayant beaucoup augmenté il y a véritablement un net ralentissement de la consommation. Nous risquons de connaître un automne relativement compliqué. La CMA va mettre en place une cellule de crise pour les artisans en difficulté afin de les accompagner le mieux possible.
Concernant l'activité de taxi, nous avons la chance d'avoir des conventions avec la Sécurité Sociale d'une durée de 5 ans pour le transport de malades qui représente 80 % de notre chiffre

d'affaires. Une renégociation était prévue début 2024, mais on vient de nous annoncer un report et que des avenants allaient être faits pendant une année. Aussi, on ne sait pas ce que l'on deviendra dans un an. On avance à petits pas et nous sommes très inquiets car si le marché est ouvert à d'autres, de nombreuses entreprises risquent d'être en difficulté ».

**Le Président Jean-Pierre PARIZON :** « Tout cela n'est pas très encourageant et nous n'avons pas entendu beaucoup de messages positifs ».

**Jean-Charles ARNAUD :** « Je souhaite rebondir sur l'intervention du Président de la Chambre d'Agriculture à propos de la bio et du local. Vous m'avez souvent entendu parler de ce sujet mais c'est quand même dramatique d'avoir effectivement un local totalement creux, qui est repris par toutes les collectivités territoriales, mis en avant et qui fait couler la bio.
Très franchement, il faut que l'on réfléchisse sérieusement à la chose. Comparativement à un producteur qui a mis des années à se reconvertir en bio, son voisin local ultra-intensif se valorise aujourd'hui plus facilement et mieux. Vous avez sans doute bien raison de souligner cela car on est en train de couler ceux qui ont fait des efforts au profit d'une mode du local actuelle, sans aucun cahier des charges et complètement creuse. Où sont les responsables et qui pilote l'avion ? ».

**Le Président Jean-Pierre PARIZON :** « Il me reste à donner la parole à la profession des experts-comptables ».

**Laurent FOURNIER :** « Nous sommes généralistes et avons dans nos clientèles tous les secteurs d'activités qui se sont exprimés et l'on ne peut que corroborer leurs propos. Peut-être quand même souligner une problématique complémentaire. L'activité qui est liée au financement et au renchérissement du coût des financements pèse sur les trésoreries qui ont tendance à se tendre du fait des prévisions d'activité un peu faibles et d'un accès au crédit qui est plus difficile pour les petites entreprises. On constate également l'accélération, comme cela a été souligné, des procédures collectives après les deux années pendant lesquelles on a été un peu épargné grâce aux dispositifs de soutien qui ont été mis en place. Nous avons les consultations de PGE qui arrivent et qui aussi contribuent à une fragilité particulière. Notre secteur des services est un peu préservé, mais nous avons également une tendance à ce pessimisme ambiant que l'on constate clairement chez nos clients qui ont de réelles inquiétudes pour la fin de l'année et sur 2024 ».

**Le Président Jean-Pierre PARIZON** remercie tous les intervenants et donne la parole à Monsieur le Préfet du Jura.

******

## CONCLUSION DES TRAVAUX PAR MONSIEUR LE PREFET DU JURA

**Serge CASTEL, Préfet du Jura**, fait l'intervention suivante : « Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Elus, Mesdames, Messieurs.
Je vous mentirais en vous disant que je ne suis pas inquiet. Inquiet sur tous les champs qui peuvent toucher les activités. Je vais vous donner quelques points de lecture.
J'ai mis en place, au niveau de la Préfecture ce que l'on appelle le Comité de suivi socio-économique, je regarde le Directeur départemental des Finances Publiques qui pour sa part

devait gérer ce que l'on appelle le comité départemental de sortie de crise qui concernait le volet sanitaire, et je pense que l'on est aujourd'hui en pleine crise économique qui dépasse de loin le simple territoire français, mais nous allons rester modestement au niveau du Jura.
J'entends les difficultés du Jura, mais dans l'absolu je pense que le Jura fait encore plutôt envie comparativement à d'autres territoires et c'est là-dessus qu'il faut porter notre action, même si je ne minimise pas les difficultés loin de là. Lorsque je fais la comparaison avec ce que je vois en région Bourgogne Franche-Comté et plus largement au niveau national, le Jura a encore la capacité à être maître de son destin. Si l'on veut passer la difficulté qui est devant nous, il faut avoir un discours positif et offensif, c'est ma vision des choses. Certes, il y a des difficultés mais valorisons nos atouts pour essayer justement de répondre aux attentes qui sont multiples.
L'agriculture a des marges de progression, de croissance et de gain de marchés même si c'est compliqué dans un contexte de changement climatique. Il faut que le Jura affirme sa différence par rapport à ses voisins et je suis assez attaché à ce point de vue. Je souligne que malgré les difficultés que connaît le Jura, notamment sur les sujets liés au Comté, in fine on constate que l'on a plutôt bien passé cette année concernant l'agriculture et la viticulture.
Concernant l'économie, le département compte beaucoup de TPE et PME dont certaines connaissent certes quelques difficultés. Mais il faut pouvoir dire combien le territoire est attractif. Je le répète, je sais que c'est facile à dire, mais on vit mieux dans notre département que dans les grandes métropoles. Aujourd'hui, avec un salaire moyen on vit beaucoup mieux dans le Jura et qu'on le veuille ou non, on peut toujours se loger et ce n'est pas le cas partout, mais je reviendrai sur ce sujet. Cela fait trois ans que je n'étais pas retourné à Marseille et j'y ai passé récemment une soirée et une matinée et je me suis fait peur. La situation est cataclysmique avec un manque de logements et des difficultés qui se ressentent et qui pèsent. Dans le Jura, il y a certes des difficultés mais nous avons encore des moyens et notamment grâce aux politiques publiques. Il y a des difficultés financières mais il y a également des aides et je suis prêt à 200 % à « retrousser les manches ». La facilité n'est pas de dire « donnez-moi de l'espace pour le consommer ». Pourquoi ? on a une réalité avec le changement climatique. Je vous le dis, j'ai 40 ans d'ancienneté et je me fais peur. Il faut dire les choses comme elles sont, c'est le technicien qui parle et non plus le Préfet, mais depuis 4 ou 5 ans il y a une accélération qui est vraiment inquiétante. J'étais hier en réunion avec une centaine de Maires des Communes forestières du Jura, avec lesquels j'avais tenu la même réunion il y a un an, qui m'informaient que le bois scolyté avait doublé de volume ce qui pèse fortement sur les finances des petites communes qui ont un tiers de leur fonctionnement lié à la revente du bois. On voit très bien qu'aujourd'hui le bois sur pied ne se vend plus et le bois scolyté ne se vend pas non plus ; il faut renouveler et repenser les forêts de demain car si nous n'avons plus de forêts, le Jura perdra non seulement son identité, mais également sa capacité à vivre sous un angle sanitaire satisfaisant. Il faut donc que nous ayons cette capacité à investir et à accueillir des personnes de l'extérieur et cela me ramène à la problématique du logement. Au niveau du logement, nous avons beaucoup d'aides à distribuer encore faut-il que nous ayons en face l'ingénierie. Je pense que la clé de voûte du discours, c'est être positif sur le Jura. Nous sommes en capacité d'accueillir des personnes qui vivent dans des secteurs métropolitains où il y a du chômage, de les accueillir avec des savoir-faire qui leurs sont propres voire, les reconvertir. J'ai été positivement étonné de la capacité des entreprises jurassiennes à former leurs personnels dans la bienveillance et l'accompagnement. Nous avons des lycées et des centres de formation d'excellence et nous avons vraiment besoin de main-d'œuvre qui vienne apporter une valeur ajoutée dans les métiers manuels. Nous avons des outils de formation dans nos lycées professionnels qui sont exceptionnels. Toutefois, nous ne mettons pas suffisamment en valeur nos capacités à former avec les professeurs qui pour certains sont de grande qualité. Je le dis souvent, ce n'est pas partout que l'on a ce niveau d'enseignement et de telles capacités, mais encore faut-il remplir les formations, casser le modèle et essayer d'attirer les jeunes. Aussi, il

faut que l'on se retrousse tous les manches et que l'on parle d'une seule voix. La complexité est que l'on a tous dans les entreprises, les collectivités, les administrations, notre quotidien à assumer et qu'il est parfois difficile de s'engager dans ce que l'on appelle le changement pour mener une réflexion collective. Cependant, je suis convaincu que la solution passe par là et c'est le message que nous faisons remonter systématiquement au niveau national.
Le dernier volet que je souhaitais aborder concerne le COVID, qui, même s'il est parti, aura laissé des traces. Le rapport au travail n'est plus tout à fait le même et c'est peut-être là-dessus qu'il faut être positif. Le Jura peut offrir une qualité de vie à des personnes venant de métropoles, mais il faut le faire savoir. J'aurais tendance à dire qu'il faut que l'ensemble des acteurs qui contribuent à l'épanouissement et à la vie du Jura travaillent ensemble pour parler de l'attractivité. De ce point de vue, il faudrait peut-être que nous soyons plus fédérés entre nous, c'est le vœu que je forme pour les services de l'État, pour les Collectivités et les Consulaires. Ce n'est pas toujours simple, je vous l'accorde, car il n'y a pas un mais plusieurs Jura. Et finalement, pour terminer, le mot Jura est assez magique. Pour y vivre depuis un peu plus d'un an, je confirme que c'est un territoire très agréable. Malgré la difficulté, il faut positiver et capitaliser. Monsieur le Président, les difficultés que vous rencontrez sont systématiquement remontées, je parle sous le contrôle du Directeur Départemental des Finances Publiques, nous ne sommes plus dans le « quoi qu'il en coûte », il faut dire les choses comme elles sont. Nous sommes dans une crise qui dépasse largement le périmètre français sur lequel on essaie de trouver des marges d'oxygénation ou de respiration, mais je pense que la particularité du Jura réside dans le fait qu'il a encore des marges à explorer.
Nous avons reçu, il y a une dizaine de jours, une feuille de route de la Première Ministre qui nous demande de saisir les marges de manœuvres qui sont les nôtres. On le fera tous ensemble. On ne sous-estime pas les difficultés qui ont été évoquées tout à l'heure et nous sommes-là pour vous accompagner et vous aider.
La réalité est que nous sommes dans une crise que l'on a rarement vue. Je regarde autour de la table et constate que nous avons tous beaucoup de cheveux blancs … la jeunesse est parfois difficile à mobiliser autour de valeurs qui se projettent vers un avenir. Je n'en dirai pas plus, il y a du travail ! ».

*Applaudissements*

**Nicole GUYOT** : « Bonjour Monsieur le Préfet, je souhaitais simplement poser une question qui concerne les problèmes transfrontaliers. Effectivement, vous évoquiez nos filières d'excellence qui sont une réalité, mais beaucoup trop de personnes formées sur notre territoire partent malheureusement travailler en Suisse. Je sais qu'il n'y a malheureusement pas de remède miracle et cette fuite de main-d'œuvre vient s'ajouter à nos problèmes récurrents de recrutements ».

**Serge CASTEL, Préfet du Jura** : « C'est vrai qu'il y a quelques particularités et tout d'abord un véritable savoir-faire jurassien. Je crois que la Suisse a une problématique par rapport à l'emploi et au renouvellement de ses générations beaucoup plus inquiétantes que la France, ce pays étant vieillissant et manquant de main-d'œuvre. La main-d'œuvre française et surtout de proximité les intéresse au plus haut point. Après, il y a tout de même quelques réalités et je témoignerai de quelques entreprises frontalières que j'ai visitées. Tout d'abord, je crois que la caricature du patron qui paye mal, qui n'est pas bien attentionné vis-à-vis de ses employés, est terminée. Deuxièmement, il y a une autre réalité. Même si la vie est dure et chère, ce qu'attendent les gens dans leur quotidien en marge d'un salaire, c'est la qualité de vie. La relation au travail n'est pas la même et je pense que les gens ont vraiment besoin de se poser. Quand vous allez travailler en Suisse, à moins d'avoir vraiment les moyens de vivre à la frontière

comme aux Rousses ou à Bois d'Amont, avec tout de même au minimum une demi-heure de route avant d'accéder aux entreprises suisses, le temps passé dans le transport est très important. Et la majorité des frontaliers n'habitent pas dans ces secteurs et sont plutôt à une heure et demi de route de leur lieu de travail voire plus, ce qui représente beaucoup de trajet. Je suis convaincu, pour avoir rencontré certaines entreprises frontalières, qu'avec ce qu'elles offrent en termes de salaire, de temps de travail et de protection sociale, quand les salariés ont tout pris en compte concernant ces aspects y compris le temps passé dans les transports et le coût du carburant, la différence de salaire questionne. Mais cela, on ne le dit pas assez et il faudrait qu'on martèle ce sujet ensemble plutôt que de dire qu'on a des difficultés. Le vrai sujet est que les entrepreneurs Suisses commencent à comprendre qu'ils peuvent aussi s'installer en France, ce qui leur coûterait moins cher en termes de foncier, ou alors développer des parc-relais, sujet sur lequel je suis plus partagé. Je ne sais pas s'il y a des élus des Rousses dans la salle car je ne voudrais pas dire de bêtises ... faciliter les parcs relais pour que les entreprises suisses viennent chercher les employés c'est bien, mais d'un autre côté on peut se dire que ce n'est pas terrible car finalement pourquoi faciliterions-nous le développement de ces parcs, de plus avec des aides publiques ? Je vous le dis franchement, j'y suis plutôt défavorable. Je vais être honnête avec vous, certains élus qui ne sont pas contre. À un moment donné, il faut savoir ce que l'on veut. Je pense qu'il faut faire attention à ne pas trop mettre ce sujet en avant parce qu'on a une force qu'ils n'ont pas, à savoir la main-d'œuvre et le savoir-faire. Par contre, il faut du courage et changer le « dire ». Je parlais avec un industriel du luxe catalan à qui j'ai demandé les raisons de son implantation pour faire du développement à Chassal-Molinges, sa réponse fut simple : le savoir-faire, la main-d'œuvre qualifiée et l'ensemble de la chaîne de production, à savoir la construction, la robotique, la maintenance et la fabrication. Il y a des endroits où il n'y a pas toute cette chaîne de production, certes c'est souvent de la reconversion et peut-être que c'est cela qu'il faut travailler. Le deuxième sujet, je pense qu'il est un peu aussi courageux et, je pèse mes mots, « politique ». Il faut la casser la spirale infernale, il faut renouer de la centralité à certaines villes, une véritable centralité qui puisse permettre de redonner le service même s'il y a longtemps qu'on est dans la ruralité de façon à ce que, in fine, on puisse permettre aux entreprises de s'installer, de reconvertir des friches notamment.
Je crois que l'on mériterait de dire combien il est intéressant de travailler dans le Jura dans des entreprises qui savent former, accompagner dans la durée et dans des nouveaux métiers et pas très loin de chez nous. C'est vrai que le jurassien est attaché à son territoire, je l'ai compris. Dernier point, pour avoir visité des entreprises jurassiennes je suis étonné de voir des ingénieurs qui viennent de métropoles avec de beaux diplômes qui ont accepté de perdre 20 voire 30 % de leur salaire pour travailler et vivre dans le Jura. Quand vous discutez avec ces gens-là, ils vous font le même calcul que celui que je vous fais avec la Suisse : entre le salaire, le logement, le transport et la qualité de vie, le choix est fait. Peut-être faut-il témoigner sur les personnes qui sont venues dans le Jura, témoigner sur les salaires, avec de vraies expériences, des vrais choix de vie de famille et de vraies réussites. Et je pense qu'on ne le fait pas assez. Si je peux me le permettre, on ne met pas suffisamment en avant les atouts de notre département. Il y a sûrement beaucoup de choses à investir, je suis le premier à le dire. Ne croyez-vous pas que la santé aujourd'hui pour une personne qui vit en métropole, qui n'a pas les moyens de s'offrir un spécialiste ou régler les dépassements d'honoraires, c'est compliqué ? ».

**Jean-Charles ARNAUD :** « Si je peux me permettre, Monsieur le Préfet, l'urgence médicale pour le Haut-Jura est une véritable difficulté. Je vous l'ai dit lors de la cérémonie des vœux, il avait neigé et j'ai mis 2h30 pour venir à Lons-le-Saunier. Si vous avez une personne dans votre entreprise, ce que j'ai vécu, qui fait un AVC ou autre, c'est quand même un problème majeur. Des femmes qui accouchent dans la voiture, je peux vous dire qu'en matière de publicité c'est assez catastrophique. Et je rappelle quand même que pour la Haute-Savoie et pour le Jura il y a

une quinzaine d'années, des accords avaient été conclus avec des hôpitaux qui sont à 14 km des Rousses. Pour le compte, les Suisses nous occasionnent suffisamment de problèmes mais ne pourrions-nous pas avoir une capacité d'accès d'urgence pour nos salariés ? ».

**Serge CASTEL, Préfet du Jura** : « Concernant deux cas particuliers sur lesquels on avait besoin d'urgence, les hôpitaux de Genève nous ont bien accueillis. Je suis disposé à ce que l'on regarde comment disposer de ces structures de proximité. La difficulté aujourd'hui est de recruter des médecins, du personnel médical au sens large du terme et cela ne concerne pas seulement le Jura. Nous aurons une réunion transfrontalière prochainement et j'ai bien pris note de votre demande ».

**Jean-Charles ARNAUD :** « C'est un vrai sujet. Pour exemple, quand vous avez un problème à la fromagerie des Moussières, l'hélicoptère vient s'il fait beau sinon c'est une vaste galère. La dimension santé dans le Haut-Jura est quand même essentielle. Après, il ne faut pas avoir peur de se battre contre les Suisses. Ils ont l'avantage d'avoir des niveaux de charges beaucoup plus faibles sur leurs salaires, mais également des contraintes très importantes. On voit souvent des personnes partir travailler en Suisse et revenir frapper à la porte 15 ans après. Nous avons des arguments à faire valoir, et sur ce point je vous suis ».

**Serge CASTEL, Préfet du Jura** : « J'ai pris note de vos demandes, Monsieur Arnaud ».

**Le Président Jean-Pierre PARIZON** remercie les Membres de l'Assemblée. L'ordre du jour étant épuisé, il lève la séance.

Le Président — Les Secrétaires

Jean-Pierre PARIZON — Patrick JANAND / Florence PUIG

******

# ANNEXES

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 SEPTEMBRE 2023**

**DELEGATIONS DE SIGNATURES DU PRESIDENT DE LA CCI DU JURA**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires s'appliquant aux Chambres de Commerce et d'Industrie et conformément aux dispositions du Règlement Intérieur de la CCI Territoriale du Jura,

Suite au départ de Monsieur Luc DREVET le 31 août 2023, Jean-Pierre PARIZON, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, donne délégation à Madame Valérie FATON, Directrice Générale, selon les modalités précisées dans les documents ci-annexés.

Ces délégations valent également lorsque la signature revêt une forme électronique et s'exercent à compter de ce jour et jusqu'à la fin de la mandature.

Cette actualisation fera l'objet d'une mise à jour du règlement intérieur de la CCI du Jura qui sera publié sur le site internet de la CCI du Jura après son approbation par l'Assemblée Générale de ce jour.

******

**PROJET DE DELIBERATION**

**La Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, réunie en Assemblée Générale ce jour, après avoir entendu le rapport qui précède et en avoir délibéré :**

- **Approuve les délégations de signatures qui lui sont présentées.**

******

# DELEGATIONS DE SIGNATURES DU PRESIDENT A LA DIRECTRICE GENERALE

3 – **D**ELEGATIONS **F**INANCIERES DU **P**RESIDENT (D.F.P. xx)

5 – **D**ELEGATIONS POUR **M**ARCHES **P**UBLICS (D.M.P. xx)

6 – **D**ELEGATIONS **J**URIDIQUES (D.J. xx)

7 – **A**FFAIRES **S**OCIALES (A.S. xx)

3 – **D**ELEGATIONS **F**INANCIERES DU **P**RESIDENT (D.F.P. xx)

**D.F.P. 1** **Engagement de dépense** : acte par lequel la CCI du Jura crée ou constate une obligation de laquelle résultera une dépense, dans le respect des règles de la commande publique, et s'assure de l'existence des crédits disponibles pour y faire face.

| N° d'ordre | Nom et prénom du délégataire | Elu/Direction/ Service | Objet / Acte | Montant maximum | Date d'effet | Terme Au plus tard le | Modalités particulières |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | Valérie FATON | Directrice Générale | D.F.P. 1 | 8 000 € | 26 septembre 2023 | Fin de mandature | |

La Directrice Générale

Le Président

5 – **D**ELEGATIONS POUR **M**ARCHES **P**UBLICS (D.M.P. xx) Y compris de procéder aux mêmes actes exercés par voie dématérialisée

| | |
|---|---|
| **D.M.P. 1** | Envoi des avis d'appel public à la concurrence et des rectificatifs. |
| **D.M.P. 2** | Engagement des négociations avec les candidats. |
| **D.M.P. 3** | Désignation des personnalités membres des différentes commissions. |
| **D.M.P. 4** | Convocation des membres des différentes commissions. |
| **D.M.P. 5** | Signature des procès-verbaux de dépôt, d'ouverture des candidatures et des offres, de négociation et de choix, de réception, d'analyse et de sélection des candidats admis à présenter une offre. |
| **D.M.P. 6** | Signature des courriers de rejet et d'acceptation des candidatures aux soumissionnaires. |
| **D.M.P. 7** | Signature des courriers liés aux différentes phases de chacune des procédures de passation prévues par le Code des marchés publics. |
| **D.M.P. 8** | Réception, analyse et sélection des offres. |
| **D.M.P. 9** | Signature des courriers de rejet et d'acceptation des offres aux soumissionnaires. |
| **D.M.P. 10** | Signature des courriers de motivation de décision de rejet et d'acceptation de candidature et d'offre. |
| **D.M.P. 11** | Notification de l'exemplaire unique du marché. |
| **D.M.P. 12** | Signature du rapport de présentation du marché. |
| **D.M.P. 13** | Attribution du marché. |
| **D.M.P. 14** | Signature de l'acte d'engagement (dite « signature du marché») dans la limite du montant maximum délégué. |
| **D.M.P. 15** | Envoi des avis d'attribution. |
| **D.M.P. 16** | Signature des demandes de Permis de construire et de Déclaration de travaux. |
| **D.M.P. 17** | Autorisation du versement d'avances sur marchés. |
| **D.M.P. 18** | Signature des recours aux garanties sur marchés (retenues de garantie, garanties à première demande et cautions personnelles et solidaires) ou à leur remplacement. |
| **D.M.P. 19** | Signature des bons de commandes. |
| **D.M.P. 20** | Signature et réalisation de tous les actes d'exécution des marchés, et notamment les actes de sous-traitance, les ordres de service, les mises en demeure, les décomptes, l'application, l'exonération ou la réduction des pénalités, la résiliation du marché. |
| **D.M.P. 21** | Signature des avenants inférieurs à 5 % du montant initial TTC du marché (dans la limite du montant maximum délégué) ainsi que des rapports de présentation de ces avenants. |
| **D.M.P. 22** | Signature et réalisation de l'admission, du rejet, de la levée de réserve, de la réception partielle ou totale du marché. |
| **D.M.P. 23** | Autorisation de procéder à la libération des garanties. |
| **D.M.P. 24** | Réception des plis relatifs aux marchés publics, dont signature des récépissés. |
| **D.M.P. 25** | Réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée. |

| N° d'ordre | Nom et prénom du délégataire | Elu/Direction/ Service | Objet / Acte | Montant maximum | Date d'effet | Terme Au plus tard le | Modalités particulières |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | Valérie FATON | Directrice Générale | D.M.P. 1 à D.M.P. 25 | 8 000 € | 26 septembre 2023 | Fin de mandature | |

La Directrice Générale

Le Président

6 – DELEGATIONS JURIDIQUES (D.J. xx)

| | |
|---|---|
| **D.J. 1** | Contrats de prestations exécutées par la CCI du Jura. |
| **D.J. 2** | Contrats de co-production. |
| **D.J. 3** | Contrats de mise à disposition de locaux. |
| **D.J. 4** | Contrats de locations de salles. |
| **D.J. 5** | Contrats d'édition. |
| **D.J. 6** | Contrats de partenariat de communication. |
| **D.J. 7** | Contrats de publicité et de communication. |
| **D.J. 8** | Conventions. |
| **D.J. 9** | Attestations financières et rapports financiers. |
| **D.J. 10** | Autres attestations. |
| **D.J. 11** | Déclarations et formalités fiscales. |
| **D.J. 12** | Autres déclarations et formalités administratives. |
| **D.J. 13** | Déclarations à la CNIL. |
| **D.J. 14** | Dépôts de marques. |
| **D.J. 15** | Actes de procédures. |
| **D.J. 16** | Formalités à l'exportation. |
| **D.J. 17** | Opérations postales, dont signature des accusés de réception. |
| **D.J. 18** | Réception des plis autres que ceux relatifs aux marchés publics, dont signature des récépissés. |

| N° d'ordre | Nom et prénom du délégataire | Elu/Direction/ Service | Objet / Acte | Montant maximum | Date d'effet | Terme Au plus tard le | Modalités particulières |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | Valérie FATON | Directrice Générale | D.J. 1 à D.J. 8 et D.J. 15 | 8 000 € | 26 septembre 2023 | Fin de mandature | |
| | | | D.J. 9 à D.J.14 et D.J.16 à D.J.18 | | 26 septembre 2023 | Fin de mandature | |

La Directrice Générale

Le Président

7 – **A**FFAIRES **S**OCIALES (A.S. xx)

**A.S. 1** Contrats d'intérim.
**A.S. 2** Contrats de stage.

| N° d'ordre | Nom et prénom du délégataire | Elu/Direction/ Service | Objet / Acte | Date d'effet | Terme Au plus tard le | Modalités particulières |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Valérie FATON | Directrice Générale | A.S. 1 à A.S. 2 | 26 septembre 2023 | Fin de mandature | |

La Directrice Générale

Le Président

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

FINANCES PUBLIQUES

# Éléments de conjoncture économique

DDFiP du Jura



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*



## SOMMAIRE

Chiffre d'affaires 01
Investissement 02
Commerce extérieur 03
Immobilier 04
Entreprises en difficultés 05

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



# 1

# Le chiffre d'affaires des entreprises



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Elements de conjoncture économique

## Le chiffre d'affaires des entreprises - Evolution

Données au 30/06/2023, situation au 17/08/2023 – comparaison données cumulées janvier à juin

Une hausse du chiffre d'affaires est observée à tous les niveaux, mais moindre dans le Jura que dans la Région BFC ou au niveau national.

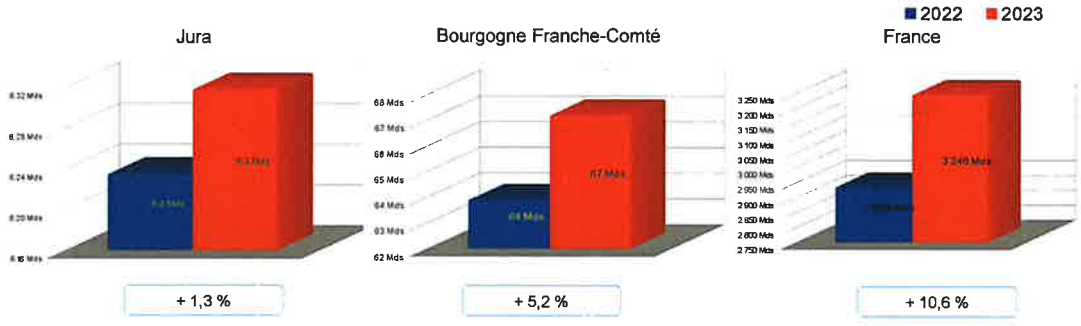

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



## Le chiffre d'affaires des entreprises – Par secteur

Données au 30/06/2023, situation au 17/08/2023 – comparaison données cumulées janvier à juin

L'industrie manufacturière génère le CA le plus important du département, suivi par le secteur du commerce.

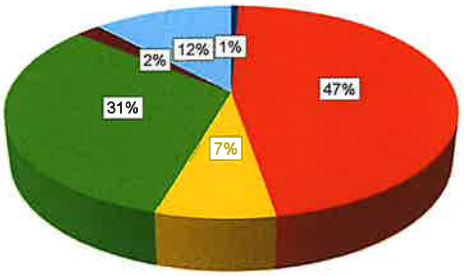




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Elements de conjoncture economique

## Le chiffre d'affaires des entreprises – Par secteur

Données au 30/06/2023, situation au 17/08/2023 – comparaison données cumulées janvier à juin

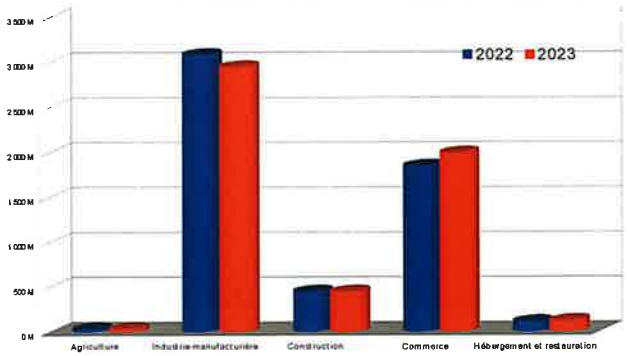


La plupart des secteurs sont en hausse, sauf le secteur industrie manufacturière qui connaît une légère baisse.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# 2

# L'investissement



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Elements de conjoncture economique

## L'investissement des entreprises

Données au 30/06/2023, situation au 17/08/2023 – comparaison données cumulées janvier à juin

*L'évolution de l'investissement est mesurée par la TVA déductible sur immobilisation indiquée sur les déclarations de TVA.*

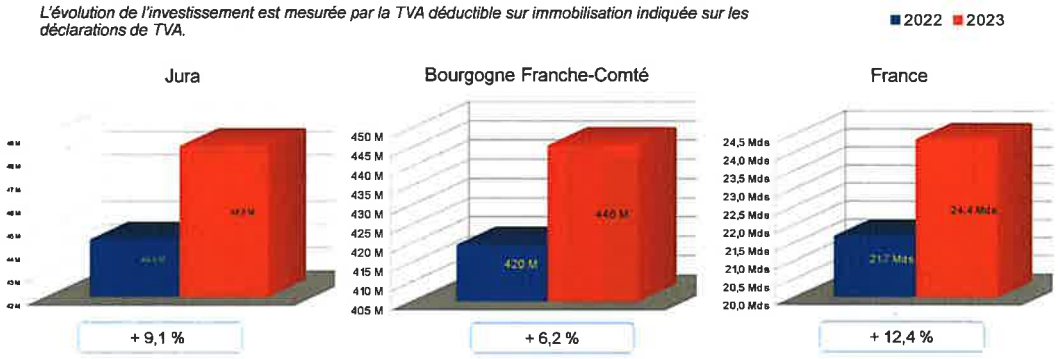

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



## L'investissement des collectivités

Situation au 30/06/2023 – dépenses d'équipement

| Dépenses d'équipements (en milliers d'euros) | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | 2019 | 2022 | 2023 | Evolution 2022/2023 |
| Communes | 34 223 | 37 993 | 45 158 | 18,9 % |
| Groupement à Fiscalité Propre | 11 524 | 11 428 | 9 373 | -18,7 % |
| Département | 10 435 | 14 999 | 13 541 | -9,7 % |



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



3

## Le commerce extérieur

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



## Le commerce extérieur – dans le Jura

Données au 30/06/2023, situation au 17/08/2023 – comparaison données cumulées janvier à juin

*Le commerce extérieur correspond aux livraisons intracommunautaires et aux exportations.*

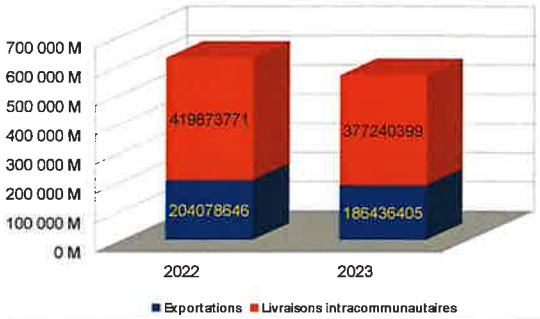


Depuis janvier 2023, le commerce extérieur est en baisse par rapport à la même période en 2022 (-9,7%).



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



# 4

# L'immobilier

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



## L'immobilier – les réquisitions

Données annuelles (2019-2022) – données cumulées au 31/08 pour 2023

*Réquisitions : demande de renseignements effectuées auprès des services de publicité foncière et de l'enregistrement (SPFE) selon des formalités précises*

| 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|---|---|---|---|
| 32 312 | 30 544 | 36 081 | 35 475 | 20 022 |

En hausse entre 2020 et 2021, les réquisitions sont en légère baisse en 2022.

En 2023, de janvier à juillet, les réquisitions sont en baisse d'environ 7 % par rapport à la même période 2022.

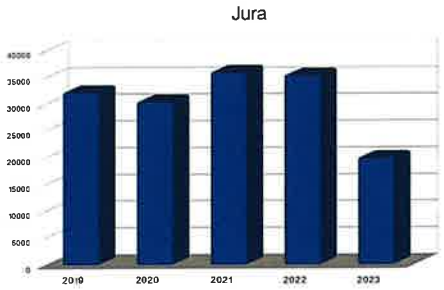




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



## L'immobilier – les ventes

Données annuelles (2019-2022) – données cumulées au 31/08 pour 2023

*Les données sont issues des formalités enregistrées par le SPFE du Jura.*

| 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|---|---|---|---|
| 7 993 | 7 105 | 8 525 | 8 365 | 5 053 |

Après une baisse marquée en 2020, les ventes sont reparties à la hausse en 2021, dépassant le niveau de 2019, et se maintiennent à un niveau élevé en 2022.

En 2023, de janvier à août, les ventes sont en baisse, environ 7,4 %, par rapport à la même période 2022.

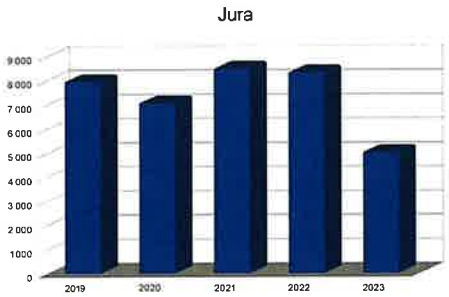

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



5

## Les entreprises en difficulté



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



## Les entreprises en difficulté – les procédures collectives

Données annuelles (2019-2022) – données cumulées au 31/08 pour 2023

*Les données sont issues du centre national de formalités des greffes.*

| 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|---|---|---|---|
| 161 | 131 | 8 | 137 | 121 |

Le nombre de procédures collectives a été impacté par la crise sanitaire de 2020 avec une forte baisse en 2020 et 2021 par rapport aux années antérieures.

L'année 2022 montre une reprise importante des procédures collectives.

En 2023, de janvier à août, le nombre de procédures est en très forte hausse par rapport à la même période de l'année précédente (+57 %). La hausse est de 8 % par rapport à la même période de l'année 2019.

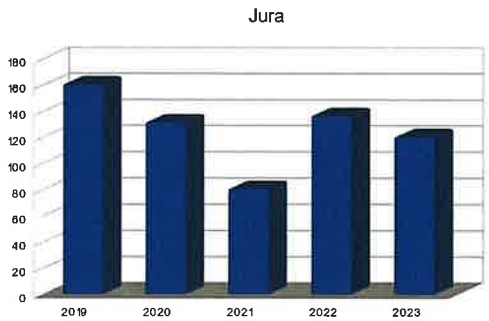

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



# Merci pour votre attention